Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 12 - 2021

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Sdavo/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
N. CAYOL, Inrap Hauts-de-France/Umr 8215 - Trajectoires
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
C. GONÇALVES-BUISSART, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn
B. FOUCRAY, Umr 5060 - IRAMAT
I. LAFARGE, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL
R. PEAKE, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Mise en page, maquette et infographie
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.
Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). [© C. Héron]
- Lutter (Haut-Rhin), vers 1960. [© M. Grodwohl]
- Hache polie en silex Campanien. [© È. Boitard-Bidaut]

Publié avec le concours financier :
- Drac Île-de-France
- Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Conseil départemental du Val-de-Marne

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.
Numéro ISSN : 2101 - 3608

Séverine HURARD

RÉFLEXIONS SUR LES MARGES DU VILLAGE ALTO-MÉDIÉVAL OU LA MARGINALITÉ DES ÉLITES RURALES ORDINAIRES :

l'exemple des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne – Ve-XIe siècles)

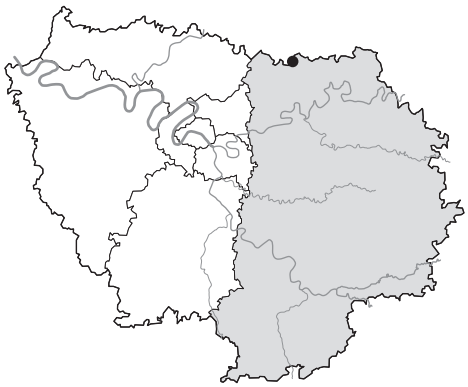

Résumé

Caractérisé par une marginalité géographique, puis par une marginalité fonctionnelle, peut-être même symbolique, l'établissement rural alto-médiéval des Petits Ormes de Saint-Pathus a permis d'interroger les limites définitoires de la notion de village. Entre le Ve et le XIe siècle, les transformations qui affectent les formes de l'habitat portent les indicateurs d'un contrôle des ressources propres à caractériser des élites rurales dites ordinaires. La lecture des signaux matériels apparemment discordants nous a encouragés à réinterroger les modèles interprétatifs autour de la question de la faible lisibilité des petits sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge.

Mots-clés *Habitat rural, élite rurale, premier Moyen Âge, ressources, planification, degrés d'investissement, gestion des déchets, établissement religieux.*

Abstract

The Petits Ormes early medieval rural settlement at Saint-Parthus is characterized by a geographical, functional, perhaps even symbolic, marginality which questions the very definition of a village. Between the 5th and the 11th centuries, changes in the settlement's structure point to a control of resources typical of so-called common rural elites. Analysis of seemingly conflicting material signals invites requestioning of interpretive models, particularly surrounding the poorly understood small elite religious sites of the early medieval period.

Keywords *Rural settlement, rural elites, early Middle Ages, resources, planning, levels of investment, waste management, religious foundations.*

Zusammenfassung

Charakterisiert durch seine randliche geographische Lage sowie durch eine funktionelle Randständigkeit, die eventuell symbolisch zu deuten ist, hat die früh- und hochmittelalterliche ländliche Ansiedlung von Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne; Île-de-France) es gestattet, sich über die Grenzen des Dorfbegriffs Gedanken zu machen. Zwischen dem 5. und dem 11 Jh. n. Chr. weist die Entwicklung der Siedlungsformen Merkmale auf, die für eine Kontrolle der Ressourcen durch „gewöhnliche" ländliche Eliten sprechen. Die Lesbarkeit materieller, jedoch augenscheinlich diskordanter Merkmale hat uns ermutigt, die bisherigen Interpretationsmodelle zur Frage der schlechten Erkennbarkeit kleiner herausgehobener religiöser Plätze des Frühmittelalters erneut aufzugreifen.

Stichwörter *Ländliche Siedlung, Ländliche Eliten, Frühmittelalter, Ressourcen, Planung, Grad von Investitionen, Abfallbehandlung, Religiöse Einrichtung.*

RAIF, 12, 2021, p. 223-240

L'habitat rural altomédiéval des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne) est un exemple atypique que ses composantes placent en marge de la définition même de village. Il appartient à la grande masse des sites altomédiévaux à trous de poteau, silos, fonds de cabane et autres structures de combustion que l'on peine encore aujourd'hui à caractériser. Habitat groupé dont la structuration en unités d'exploitation n'apparaît pas clairement, il présente les composantes classiques de l'agglomération de fonctions domestiques, artisanales, agricoles, funéraires où l'absence de pôle ou de centre visible limite les interprétations. Car si la forme habitée des Ve-VIIe siècles ne se distingue en rien des habitats ruraux les plus classiques, celle des VIIIe-XIe siècles se matérialise par une mise à l'écart, dans un enclos fermé, d'une occupation qui ne peut plus être assimilée à la définition, même la plus large, du village. À bien des égards donc, le site de Saint-Pathus ne correspond plus au sujet de départ, mais l'exemple permet d'interroger les modèles interprétatifs concernant l'évolution des formes de l'habitat, de l'habitat groupé à une forme enclose traduisant un fort degré d'aménagement et d'investissement.

Le site des Petits Ormes a été le support d'un récent travail de thèse qui a permis d'interroger la pertinence des estimateurs archéologiques de caractérisation des élites rurales. En proposant le terme "d'élites rurales ordinaires", cette thèse invitait à interroger la matérialité des formes de l'habitat des cercles sociaux élitaires les moins puissants. La notion s'est imposée au fil de l'exercice comme un outil sémantique opportun où l'oxymore recouvrait l'ambiguïté d'une démarche consistant à chercher dans l'ordinaire des pratiques sociales, dans les formes de l'habitat, dans les logiques spatiales, les choix économiques et culturels, l'expression des ascensions et ancrages sociaux au sein de groupes élitaires intermédiaires, en délégation d'autorité. Le site de Saint-Pathus a permis d'interroger la matérialité de ces élites sinon « au village » (REGO 2018) ou tout au moins dépendantes de la communauté villageoise. Afin d'interpréter les signaux archéologiques *a priori* discordants, les différents scenarii envisagés ont consisté à éprouver la pertinence de l'hypothèse de la fondation d'un établissement religieux de rang secondaire, en marge du village (HURARD 2017).

MARGE ET PÉRIPHÉRIE DE L'HABITAT GROUPÉ ENTRE LES Ve ET XIe SIÈCLES

Le site des Petits Ormes est implanté à 600 m d'un itinéraire de grand parcours antique reliant Meaux à Senlis (actuelle Grand rue), axe structurant du tissu habité jusqu'au début du XXe siècle[1]. La fouille menée sur 5 ha en 2006 n'a pourtant constitué qu'une fenêtre d'observation limitée sur plusieurs occupations successives s'échelonnant du Néolithique au XVIIIe siècle (**figure 1**). Les occupations attribuées au Bas-Empire et au premier Moyen Âge constituaient les habitats les plus denses, et marquaient une occupation continue s'étendant de la seconde moitié du IIIe siècle au XIe siècle de notre ère (HURARD, BRULEY-CHABOT 2011). Pourtant, les 4 500 structures mises au jour composent un échantillon qui a toute chance de ne pas être représentatif puisque tous les indices montrent que si le terrain a été l'épicentre de l'activité du Bas-Empire, il en est sans doute la périphérie au moins dès le VIe siècle et postérieurement. L'évolution de la forme habitée entre le Ve et le XIe siècle semble étayer cette hypothèse.

Une continuité d'occupation avec l'établissement agricole de l'Antiquité tardive (Ve-VIIIe siècles)

L'occupation alto-médiévale succède sans hiatus à un établissement rural antique implanté dans la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère (HURARD, BRULEY-CHABOT 2011).

1. Sur les découvertes récurrentes de sépultures habillées du premier Moyen Âge, voir DELOZANNE *et al.* 2017.

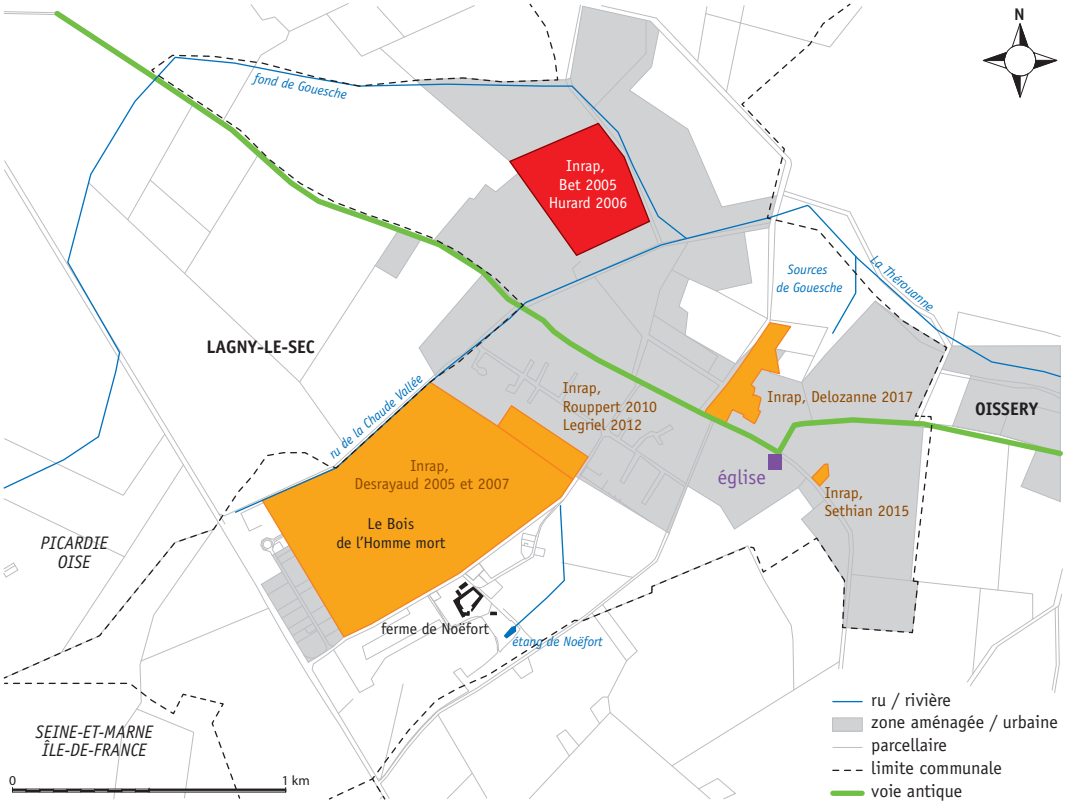

Figure 1 – Situé dans les marges nord-est de l'Île-de-France, à 17 km de la ville antique de Meaux, la commune de Saint-Pathus en Seine-et-Marne a été l'objet de plusieurs grandes opérations préventives. Plan de localisation des opérations archéologiques réalisées par l'Inrap. [© S. Delozanne, 2017]

La topographie et la morphologie du site semblent découler directement de l'évolution de l'occupation des IVe-Ve siècles où les structures restent concentrées dans un espace correspondant, peu ou prou, à l'assiette et au tracé de la parcelle agricole antique, outrepassant d'une dizaine de mètres, au nord et à l'est, les limites anciennement fixées (surface d'environ 100 × 90 m soit 9 000 m²). On constate donc une résilience des dimensions et des orientations de la parcelle antique (**figure 2**).

On note toutefois un processus de déplacement de l'habitat sur la partie sud du site, initié à la toute fin du IVe siècle ou au début du Ve, qui s'amplifie largement jusqu'à connaître son acmé dans le courant du VIIe siècle (**figures 3-4**).

En revanche, un second enclos (1257), implanté en partie nord du site, marque un changement net avec la topographie antique. Orienté selon un axe nord-ouest / sud-est, ce système parcellaire forme un espace rectangulaire d'environ 76 × 90 m (6 840 m²). Bien qu'attribué au premier Moyen Âge, il est difficile d'en préciser la période exacte de mise en place ; il semble cependant pouvoir fonctionner au moins dès le VIe-VIIe siècle et jusqu'au XIe siècle.

L'abondance des témoignages montre que la fourchette Ve-première moitié VIIe siècle constitue le pic d'occupation de cette partie de l'habitat et sa période de prospérité économique la plus manifeste. Céréaliculture et élevage semblent constituer assez classiquement les activités principales de cette communauté agropastorale. Les choix d'exploitation sont, comme au Bas-Empire, orientés sur la production de viande ainsi que sur celle du lait, ici bien marquée par la coexistence des individus immatures et adultes. Rien n'indique qu'il s'agit d'une économie auto-subsistante.

Figure 2 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Plan général phasé des structures attribuées aux dernières décennies du IVe siècle et aux premières du Ve siècle. [© P. Raymond, S. Hurard, Inrap]

La colonisation de la parcelle sud au VIe siècle est par ailleurs la phase la mieux documentée du site, celle pour laquelle nous disposons des contextes datés les plus abondants. Elle se caractérise notamment par l'apparition et la multiplication de structures de combustion de petites tailles, datées par archéomagnétisme de la fourchette chronologique 470-560 (8 au sud contre 2 dans la parcelle nord). L'essentiel des structures d'habitat – bâtiments excavés, bâtiments de plain-pied sur poteaux, structures de combustion, structures d'ensilage – est implanté dans cet espace. Le nombre de bâtiments excavés augmente de manière significative au VIe siècle, se multipliant pendant toute la phase VIe-VIIe siècles. La multiplication et la diversité typologique des structures de combustion indiquent une importante activité domestique et artisanale où coexistent cuisson, séchage, fumage et grillage.

En tout, près d'une cinquantaine de bâtiments sur poteaux ont été identifiés, ainsi qu'une cinquantaine de bâtiments excavés. Parmi ceux-là, plusieurs bâtiments de grand gabarit (5023, 4528) dépassant les 100 m² ont pu être identifiés et associés à des pratiques de stabulation.

Le site s'illustre également par l'inhumation récurrente, au sein de l'habitat, d'individus isolés (sépulture d'enfant avec dépôt d'un petit vase biconique dans un four culinaire) ou en très faible groupe. La présence par exemple de trois individus adultes inhumés dans la même batterie de fours devrait être interrogé à l'aune de découvertes récurrentes sur d'autres sites altomédiévaux, notamment parce que la pratique semble relever d'autres gestes que de la simple relégation.

Figure 3 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Plan général phasé des structures attribuées au premier Moyen Âge (VIe-XIe siècles). [© P. Raymond, S. Hurard, Inrap]

L'habitat est implanté en bordure d'une zone humide dont on exploite les ressources. La datation radiocarbone effectuée sur quelques échantillons à partir de carottages dans les horizons tourbeux livre des datations concordantes calées entre 413 et 516 AD. Le colmatage de ce milieu s'effectue visiblement dès le XIe siècle. Le contexte hydrographique, matérialisé par la présence du cours d'eau (ru des Vaux) à une dizaine de mètres à l'est de l'emprise de fouille, mais aussi au sud, limite clairement l'hypothèse d'une extension du site.

Une période de sous-occupation (faible occupation ?) est observée entre la seconde moitié du VIIe et le milieu du VIIIe siècle. Elle se traduit par une rétraction de la surface habitée vers l'est de la zone décapée et par une réduction du volume des témoignages matériels. On ne peut pas exclure que cet effet de hiatus soit aussi en partie lié aux lacunes d'identification des contextes du VIIIe siècle, notamment pour la céramique. Cependant, les données montrent un déclin du nombre de contextes, déjà amorcé au cours de la première moitié du VIIe siècle. Ce processus correspond donc à une tendance longue, et non à un phénomène brutal de désaffection du site.

L'étude et la datation des structures de combustion par archéomagnétisme montrent par ailleurs une quasi-absence de structures de combustion échantillonnées attribuées à cette phase.

Le rééquilibrage des proportions de bovidés et de porcs paraît plus conforme à la moyenne observée sur les habitats ruraux du premier Moyen Âge en Île-de-France (FRÈRE, YVINEC 2009). Orge vêtue, seigle et froment constituent la liste des céréales identifiées. Cette période semble caractériser une activité de subsistance.

Figure 4 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Plan général phasé des seules structures attribuées au premier Moyen Âge (VIe-XIe siècles). [© P. Raymond, S. Hurard, Inrap]

La partie sud-ouest de la parcelle, densément occupée à la phase antérieure, ne livre plus de traces manifestes. Tout porte à croire que l'occupation de type village s'étend au-delà de l'emprise au sud-ouest, en suivant de nouvelles formes et de nouvelles polarisations (voie, lieux de culte…).

Un établissement clos, flanqué d'un ensemble domestique dédié (IXe-XIe siècles)

A contrario, c'est le secteur sud-est de la parcelle, encadré par les deux rus, qui semble faire l'objet, entre la fin du VIIIe siècle et le début du XIe siècle, d'une forme d'occupation qui n'a plus grand-chose à voir avec le village. Cette dernière se matérialise par la mise en place de 7 bâtiments placés au sein d'un enclos rectangulaire estimé à 4 700 m² (76 × 62 m). L'essentiel de l'espace interne de l'enclos est occupé par deux bâtiments, aux plans et dimensions inhabituels, implantés parallèlement aux fossés qui les bordent (7 m de distance) et parallèlement l'un à l'autre (1001 et 1080 ; **figure 5**).

Le bâtiment à pan coupé 1080 compte une vingtaine de poteaux formant trois nefs et deux travées. Il mesure 160 m², soit 20 m de long pour 8 m de large. Traversé par une petite rigole parallèle au fossé d'enclos, le bâtiment est flanqué à son extrémité ouest d'un bâtiment annexe à six poteaux, remplacé à deux reprises. Le premier bâtiment présente un dispositif interprété soit comme un pan coupé, soit comme un porche d'entrée.

Le bâtiment 1001 mesure quant à lui 315 m², soit 30 m de long pour 9 à 12,5 m de large. Il est composé de deux nefs et dix travées, matérialisées par une quarantaine de poteaux. Sa taille et l'implantation plus irrégulière des poteaux extérieurs de la moitié ouest nous invitent à y voir la restitution d'une galerie périphérique. Le bâtiment est à son tour flanqué, à son extrémité ouest, d'un puissant bâtiment à six poteaux (**figures 6-7**).

Un espace vide ou cour est ménagé entre les deux bâtiments, distants de 30 m. Ceux-ci semblent par ailleurs être séparés l'un de l'autre par une barrière ou palissade, matérialisée par l'alignement d'une dizaine de petits poteaux régulièrement espacés les uns des autres d'environ quatre mètres, et implantés parallèlement aux bâtiments, contraignant encore davantage l'accès au bâtiment 1080 et la circulation à l'intérieur de l'enclos.

Ce premier enclos semble être clairement articulé et en partie emboîté avec un autre enclos fossoyé situé au nord et attribué plus largement à la période altomédiévale (1257). Les deux enclos partagent une même orientation sud-est/nord-ouest. L'interpénétration des deux systèmes d'enclos permet vraisemblablement de ménager un accès contrôlé à l'enclos méridional, au moyen d'un probable portail. Un espace d'une quinzaine de mètres est en effet maintenu entre les deux extrémités de fossés et coïncide avec un alignement de plusieurs poteaux. Dans les deux cas, les enclos aux fossés de faibles dimensions matérialisent un retranchement symbolique formé par une haie ou une palissade. Les fossés n'ont donc aucun caractère défensif. Les deux enclos parcellaires (1257 et 1017) ont pu être synchrones, même s'il nous faut envisager que l'enclos plus au nord ait pu correspondre à une mise en place précoce.

Figure 5 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Plan des structures associées à l'enclos réservé du IXe-XIe siècles. [© P. Raymond, S. Hurard, Inrap]

L'absence de toute structure artisanale dans l'enclos (structures de combustion, bâtiments excavés…) ou de contextes de consommation (fosses, dépotoirs, silos…) pose évidemment la question de sa fonction et de celle des bâtiments qui y sont protégés.

Seul le bâtiment 1001 livre une datation *ante quem* fixée à la fin du Xe ou au tout début du XIe siècle. Un échantillon homogène d'une quinzaine de fragments céramiques, répartis dans divers trous de poteau, est attribuable à cette fourchette. Deux fosses postérieures au même bâtiment ont également piégé une vingtaine de fragments de verre à vitre vert olive attribuable de manière large au premier Moyen Âge, sans qu'il soit possible d'en préciser la datation (HURARD 2008 ; HURARD, BRULEY-CHABOT 2011). Cette découverte, qui trouve un nombre limité de comparaisons pour la même période, permet de proposer la présence de surfaces vitrées sur le bâtiment 1001 et d'envisager plusieurs alternatives à la restitution du bâtiment.

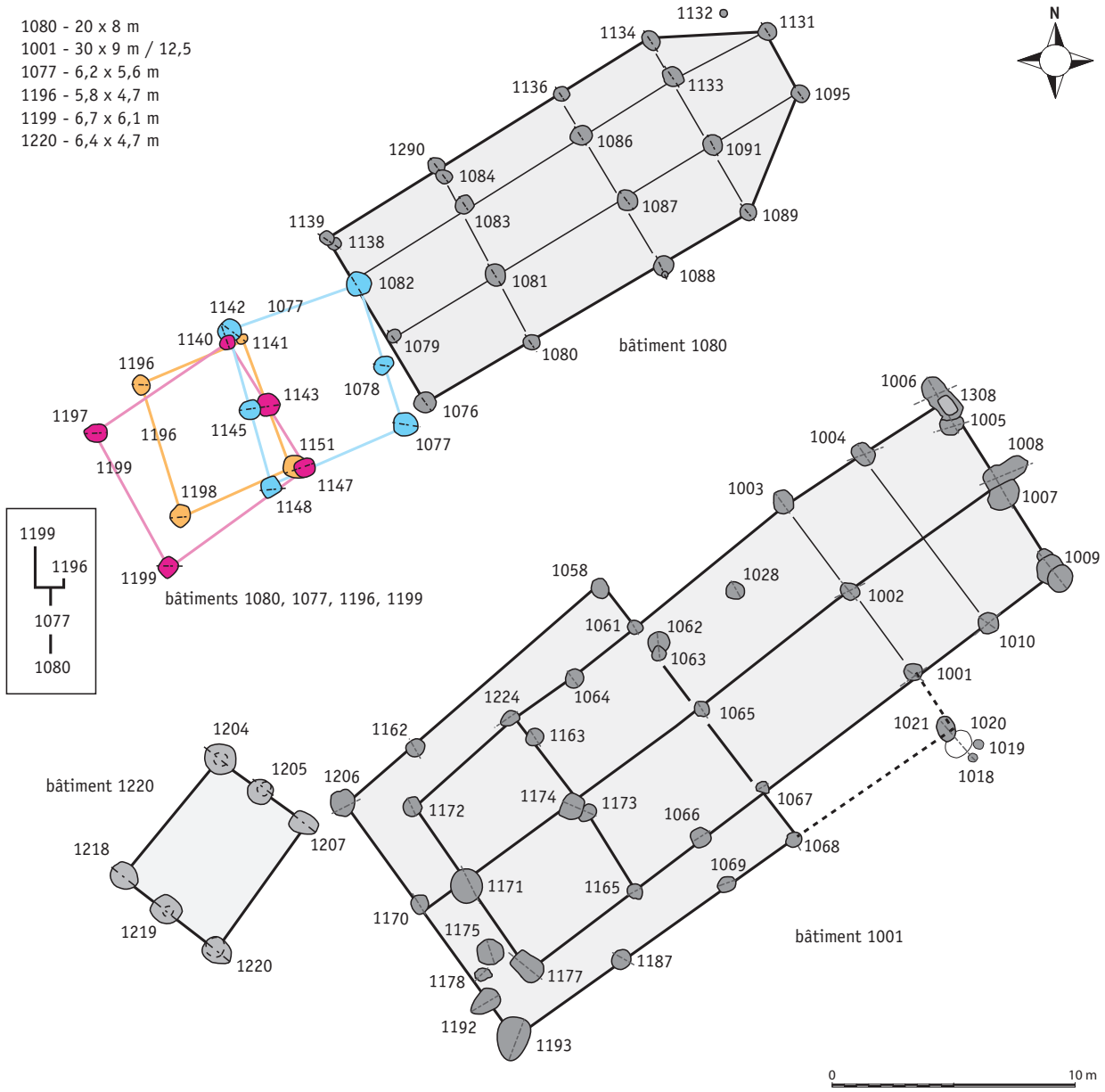

Figure 6 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Plan des bâtiments 1001, 1080 et annexes.
[© S. Hurard, Inrap]

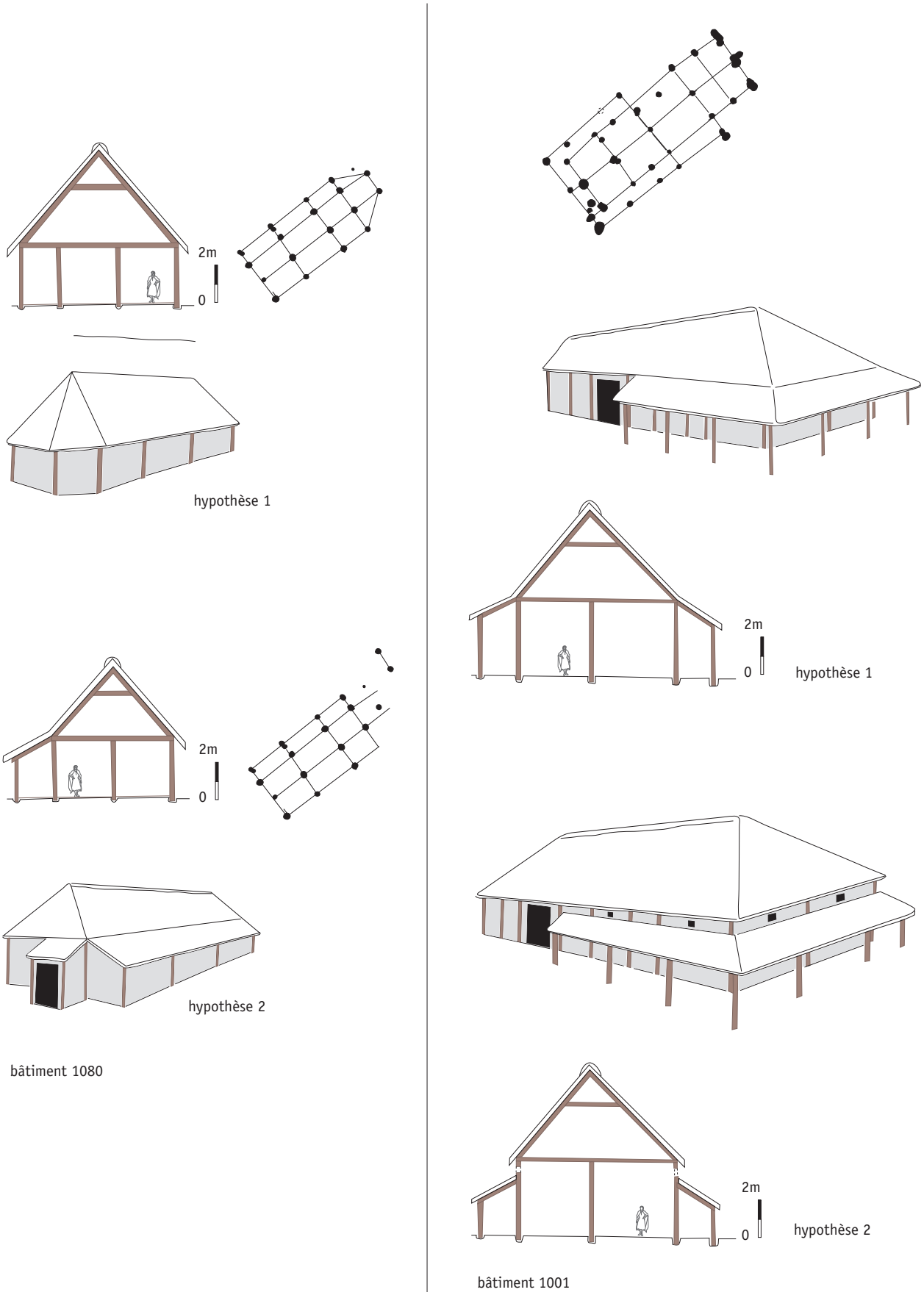

Figure 7 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Proposition schématique de restitution des bâtiments 1001 et 1080.
[© S. Hurard, Inrap]

Des fonctions domestiques rejetées hors de l'enclos

À cet espace réservé est sans doute associé un groupe de bâtiments, implantés à une cinquantaine de mètres au sud-est, hors de l'enclos. Cinq bâtiments essentiellement de plain-pied à poteaux plantés, mais aussi un bâtiment excavé, quelques silos et fosses, s'organisent autour d'une cour.

Les bâtiments présentent des tailles variables, entre 20 et 80 m². Deux bâtiments à poteaux plantés sont situés dans l'angle nord-ouest du site (4281, 4480) et livrent des éléments attribuables au IXe siècle.

Au sein de cet ensemble, le bâtiment 3625 se singularise par sa taille (24 m²), sa profondeur (1 m), sa construction sur cave et le soin apporté à la préparation de sol. La structure soutenue par quatre poteaux d'angle présente par ailleurs des parois sans doute planchéifiées, dont témoigne la fine couche verticale de matériaux organiques observée sur toute sa périphérie.

Cet ensemble de structures enregistre le plus grand nombre de restes archéologiques permettant de lire l'économie générale pour la période IXe-XIe siècle (**figure 8**).

Le seul puits médiéval identifié est placé à quelques dizaines de mètres de l'entrée de l'enclos. Il a livré des témoignages du IXe siècle, mais le fond, situé au-delà de 6,50 m – et donc les dépôts les plus anciens – n'ont pas pu être atteints.

La réduction générale du volume des vestiges, des restes et des taxons témoigne bien d'une réorientation des choix d'exploitation. Les restes carbonisés et imbibés offrent la palette taxonomique la plus riche à l'analyse carpologique. Les céréales sont représentées par l'orge vêtue, le seigle et le froment ; les légumineuses par la lentille ; les essences fruitières par le noyer. On y observe également un certain nombre d'herbacées sauvages et des essences fruitières représentées par les fruits de lisière comme le noisetier, le prunellier et le sureau noir.

Figure 8 – Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Attribué à la fin du IXe-début du Xe siècles, un important bâtiment excavé de 24 m² atteint un mètre de profondeur. Il est doté de poteaux d'angle, d'un important aménagement de sol calcaire et porte les traces d'une sorte de lambris périphérique en bois. [© S. Hurard, Inrap]

Les ressources animales sont caractérisées par un faible nombre d'ossements. Elles présentent néanmoins une très forte proportion de porc (en nombre de restes), suivi par le bœuf et par les caprinés, mais les résultats pourraient être biaisés par la faiblesse de l'échantillon.

L'attribution chronologique de l'ensemble de l'enclos et des bâtiments présents à l'intérieur tient à la grande cohérence de l'organisation spatiale de l'ensemble, ainsi qu'à son articulation avec l'ensemble des bâtiments situés au sud-ouest, à l'extérieur de l'enclos. Nous supposons donc la mise en place de l'ensemble dans le courant du IXe siècle, et le caractère synchrone ou rapproché de l'enclos et de l'ensemble extérieur. Leur implantation indique vraisemblablement un statut et des usages distingués entre un ensemble sur cour placé à l'extérieur de l'enclos, équipé de structures domestiques, et un ensemble sur cour retranché au sein d'un enclos qui se caractérise par un fort degré de planification et d'aménagement mais une absence de contextes domestiques et de structures associées.

Le terminus *ante quem* des occupations mises en évidence semble se situer au tout début du XIe siècle. Le site ne connaît plus d'autres occupations avant l'implantation d'un élevage de faisans au XVIIIe siècle. L'analyse géomorphologique des carottages montre par ailleurs un recouvrement important par colluvionnement ayant pu débuter dès la fin du Xe siècle. Ce phénomène pourrait être un des facteurs expliquant la désaffection de ce secteur.

DEGRÉS D'INVESTISSEMENT ET « SITES PROPRES » : LES INDICES DU CONTRÔLE DES RESSOURCES

La culture matérielle, écofacts et artefacts, associée à cette phase d'occupation ne reflète pas l'image classique des consommations élitaires en milieu rural. Pourtant, le caractère extrêmement planifié de l'organisation spatiale et les dimensions très importantes des bâtiments interrogent nécessairement sur la nature de ce site dont la fonction exacte reste à préciser.

La combinaison entre le plan des bâtiments, leurs dimensions, l'organisation spatiale de l'ensemble et la présence de verre à vitre, constitue les marqueurs d'une occupation particulière qui traduit un changement fort du rapport à l'espace. À défaut d'être qualifié de site élitaire, il est probable que cet ensemble matérialise l'expression d'un contrôle des ressources et de l'espace par des groupes élitaires dont le statut reste à préciser.

Un espace réservé fortement bâti

L'inscription spatiale de deux bâtiments aux plans et dimensions atypiques (315 et 160 m²) dans un enclos réservé nous a amené à explorer la piste d'un centre monastique secondaire, ou tout au moins ecclésiastique.

Les bâtiments 1001 et 1080, flanqués de différents modules annexes, fonctionnent comme un ensemble cohérent organisé dans un espace réservé. Leur permettait de supposer des fonctions de stockage et donc de déduire un rôle de concentration puis de redistribution de productions indéterminées. Ce premier *scenario* fut fondé sur l'habitude prise à la fin des années 1990 d'interpréter systématiquement les bâtiments à poteaux plantés de grands volumes comme des granges, espaces de stockage importants, implicitement attaché à la perception des taxes en nature. Pourtant, à part la taille des bâtiments, il semble que la démonstration soit rarement faite.

Le site de Longueil-Annel dans l'Oise constitue l'exemple de comparaison le plus pertinent, ayant en commun le fort degré de planification de l'ensemble parcellaire / bâti (enclos de 2 750 m²), la taille des bâtiments (390 m²) et l'absence quasi-complète de mobilier associé, le tout attribué au XIe-XIIe siècle. L'ensemble des indices tend à étayer l'hypothèse d'une grange, possiblement attachée à l'abbaye royale Saint-Corneille de Compiègne,

un des rares sites sur lequel les analyses carpologiques ont permis de poser de solides observations sur la coïncidence entre espace bâti et stockage de céréales (DERBOIS 2011). À Saint-Pathus, l'analyse fonctionnelle des bâtiments n'a pas été étayée par les analyses bio et géoarchéologiques. Aucun indice ne permet de pencher vers l'hypothèse d'espaces dédiés à la stabulation. L'absence quasi-complète de restes carpologiques, malgré une campagne intensive de prélèvements et de tamisage (un poteau sur deux des bâtiments 1001 et 1080) empêche d'y voir la possibilité d'un stockage céréalier. On ne peut toutefois pas exclure d'autres formes de stockage issues du prélèvement et de la rente foncière (fourrages, produits manufacturés, étoffes...), tous les produits directs ou indirects de l'exploitation agricole ne laissant pas nécessairement de traces (DEVROEY 2006).

Le site de Saint-Pathus présente pourtant une densité bâtie plus importante qui oblige à chercher d'autres pistes interprétatives. La possibilité d'un lieu de culte ou de commémoration avait été évoquée dans le cadre du rapport final d'opération et s'était heurtée à la difficulté de trouver des comparaisons d'églises construites sur poteaux, l'essentiel des occurrences reconnues étant en pierre (BONNET 1997 ; CATTEDDU 2009 ; 2012). Si certains plans peuvent trouver des analogies, le critère apparemment discriminant fut constitué par l'absence de sépultures dans l'emprise ou en périphérie immédiate du bâtiment. Cette exclusion automatique nous paraît devoir être nuancée. D'une part, par le fait que la mise en place des cimetières paroissiaux n'est sans doute pas antérieure au Xe-XIe siècles, et ne peut donc constituer un critère absolu de caractérisation et de hiérarchisation avant cette date. D'autre part, par le fait que le caractère paroissial et collectif de cet espace n'est pas assuré (TREFFORT 1996).

Gestion des déchets et réseaux d'échanges ?

L'absence quasi complète de mobilier associé à l'enclos réservé des IXe-XIe siècles, a servi d'amorce à un questionnement sur les modes d'accumulation élitaires. D'autres sites (Planchebrault, Sorigny, Longueil-Annel) ont alimenté ces problématiques qui touchent à la caractérisation de sites où la faiblesse, voire l'absence de mobilier, semble *a priori* contrevenir à la notion de consommations et comportements élitaires, alors même que les logiques spatiales, les configurations morphologiques et topographiques permettent de les intégrer à cette gamme. Ces sites apparaissent comme des sites « propres » sans accumulation ni rejets apparents. À la pauvreté du mobilier s'opposent des organisations spatiales méticuleuses, des degrés de construction et planification rigoureux avec en filigrane la capacité à mobiliser des moyens matériels et humains certains (HURARD 2017).

Les processus taphonomiques ne suffisent pas à expliquer les problèmes de conservation des matériaux, la faiblesse de la documentation disponible, c'est-à-dire les mécanismes d'appauvrissement matériel des contextes. Accumulation ou absence peuvent-elles être le reflet de comportements élitaires distinctifs ? Quid des sites "propres" sans accumulations, ni déchets ?

Nous préférons envisager deux alternatives interprétatives ou deux pistes de réflexion différentes : soit il y a absence d'accumulation – qui ne coïncide pas nécessairement avec une absence de richesses, soit il y a gestion des déchets et organisation de circuits de recyclage dépassant le strict cadre des fumures pour épandage.

On pourrait pousser le raisonnement en se demandant si l'absence de dépôts et déchets caractérise des espaces aux fonctions et destinations particulières.

La diversité des cas illustrés semble montrer que l'absence de rejets n'est pas limitée à une interprétation fonctionnelle des sites et caractérise à la fois des sites élitaires auxiliaires (où la fonction résidentielle est soit exclue, soit limitée), et des sites à vocation clairement résidentielle.

Si l'accumulation des déchets a longtemps été comprise comme caractéristique des comportements élitaires, ces exemples invitent à interroger l'identité de sites clairement élitaires liés à des comportements différenciés.

Nous interrogeons la capacité des acteurs de la société médiévale à créer des réseaux dynamiques d'échanges, logistique réglée, où la gestion raisonnée des déchets participe largement à l'économie rurale (HURARD 2018). L'absence de rejets, adossée à l'hypothèse d'une gestion raisonnée, ne pourrait-elle pas être le signal de l'appartenance à des réseaux suffisamment constitués pour assurer le recyclage ? Sans vouloir poser une interprétation caricaturale, il nous semble bien que dans cette fin du premier Moyen Âge, les grands établissements religieux sont capables, dans le cadre d'une économie réticulaire, de stimuler des réseaux qui incluraient également la commercialisation lucrative des déchets divers. L'ensemble des sites appartenant au maillage des établissements religieux de petite et moyenne importances, constitue un réseau suffisamment solide à la fin du premier Moyen Âge pour que la gestion des déchets ne soit plus envisagée à l'échelle immédiate du site, mais à celle d'une économie locale, voire régionale.

L'hypothèse de sites secondaires ou auxiliaires aux matérialités discrètes repose sur l'idée d'un degré de planification et d'organisation incluant une gestion raisonnée des déchets dans une économie fortement organisée en réseaux. *In fine*, cette hypothèse revient à dire que, non seulement l'absence de mobilier n'est pas un critère suffisant pour discriminer d'éventuels sites de la catégorie élitaire, mais qu'en outre, cette absence, quand elle s'articule avec une gestion raisonnée des déchets et une évacuation, pourrait être le marqueur d'une économie réticulaire particulièrement adaptée pour la période aux établissements religieux, ainsi que le marqueur de comportements distinctifs.

QUELLE MATÉRIALITÉ POUR LES ORATOIRES, MONASTÈRES ET ERMITAGES PRIVÉS ?

Le cheminement intellectuel que nous poursuivons ici consiste à envisager l'hypothèse d'une matérialité différenciée des sites religieux du premier Moyen Âge, en particulier celles des petits oratoires, monastères et ermitages privés. Ces établissements du premier Moyen Âge sont suffisamment mal connus pour que la question de leur morphologie puisse être posée. Peu de sites archéologiques sont identifiés comme relevant de la catégorie des sites ecclésiastiques, *a fortiori* si leur matérialité reste discrète.

Élites rurales et fondations privées

Il faut sans doute admettre que face à la difficulté posée par la question même du processus de christianisation, les archéologues se sont souvent abstenus de s'inscrire dans un débat dans lequel ils se sentaient peu légitimes. La prééminence des sources textuelles sur ces questions a conditionné les archéologues à penser les établissements religieux des VIe-XIe siècles, émanations de donations royales ou fondations comtales, comme des sites largement dotés, à l'image de Paderborn, de Saint-Denis ou de Saint-Germain-des-Prés (LOVELUCK 2007). Ces élites religieuses proches des élites laïques au pouvoir montraient peu de différences, sinon aucune, dans le faste, les consommations ostentatoires et les manières de distinction sociale (LOVELUCK 2011).

Pour sortir de ce paradigme, il aura d'abord fallu réévaluer, à la lumière des sources textuelles, la place des élites rurales de rang secondaire, dans l'implantation, l'organisation et l'animation de l'ascendance religieuse en Europe occidentale au premier Moyen Âge. À l'aune des élites de rang supérieur, les élites rurales ont mis en œuvre des processus d'affirmation sociale et de conquête de l'autorité par l'appropriation du sacré. Dès le VIe siècle, deux phénomènes ont contribué, à des échelles sociales diverses, à forger une forte proximité culturelle, familiale et foncière entre élites laïques et ecclésiastiques.

Ils ont permis la mise en œuvre de stratégies d'ascension sociale, souvent familiales, et la consolidation des espaces de pouvoir locaux et régionaux. D'une part, la fondation privée de communautés monastiques, d'oratoires, d'églises ou ermitages a permis d'assurer indépendance, réseaux et clientèles. D'autre part, la désignation de desservants et prêtres, issus des familles en question et placés à la tête des cures et églises, a permis d'assurer revenus, prestige, distinction et autorité. Ces situations ont pu largement évoluer à la fin du premier Moyen Âge en faveur de formes d'autonomies plus larges de ces élites secondaires (LE JAN 1995 ; 2003 ; MÉRIAUX 2007 ; 2008 ; BÜHRER-THIERRY 2009, DEVROEY 2007 ; MÉRIAUX, BÜHRER-THIERRY 2014).

L'étude des sources textuelles et des actes de consécration du premier Moyen Âge fait apparaître une catégorie de desservants privés, issus des élites rurales locales où se confondent propriétaires, fondateurs et desservants (MÉRIAUX 2007). L'on comprend que ce mécanisme d'appropriation constituait un critère fort de distinction et de légitimation sociale et devait conférer une ascendance certaine auprès des communautés rurales, à des élites en médiation entre clergé rural et épiscopal. Ces clercs ruraux, propriétaires libres, alleutiers ou petits seigneurs, tous directement issus des communautés rurales locales, partageaient avec les élites laïques, une culture et des comportements communs qui obligèrent l'Église à émettre des injonctions visant à prescrire l'adoption de comportements différenciés où chasse et ostentation n'étaient sans doute plus de mise (MÉRIAUX 2008). De fait, une part non négligeable des sites élitaires laïcs et ecclésiastiques ont dû partager jusqu'au XIe siècle des caractéristiques matérielles communes, aussi bien dans les modes de construction que ceux de consommation. Il faut donc envisager une certaine perméabilité des signaux permettant de les différencier.

A contrario, il faut également convenir que la faiblesse des rejets et dépotoirs sur des sites où l'organisation spatiale et les modes constructifs trahissent un fort degré de planification, constituent le marqueur de comportements différenciés. Monastères, églises de fondations privées, gérées par des élites laïques plus ou moins dépendantes de l'autorité religieuse, sont susceptibles de se signaler par des modes de consommations et des pratiques de gestion des déchets spécifiques à ces établissements. On peut même postuler, pour poursuivre le raisonnement, que l'observation de disparités locales ou régionales quant à la rapidité de l'apparition de comportements différenciés, pourrait se faire jour et constituer un indicateur de la force de pénétration des idéologies et des prescriptions religieuses, mais aussi du degré d'encadrement des autorités en question. Il y a fort à parier qu'en Île-de-France, par exemple, où de puissants établissements religieux sous tutelle royale ont très tôt favorisé la fédération des intérêts fonciers et politiques laïques et ecclésiastiques, les prescriptions de l'Église aient été plus vite suivies d'effets et les petits établissements privés plus vite incorporés.

Des sites aux signatures matérielles discrètes

Jusqu'à la fin du premier Moyen Âge, ces réseaux d'établissements privés, en partie possessions laïques, ont certainement permis d'assurer la christianisation durable des campagnes, avant que ces oratoires et églises privées ne soient réintégrés corps et biens aux réseaux plus vastes des établissements épiscopaux et royaux (FELLER 2003 ; 2007 ; MÉRIAUX 2007). Le mouvement de rassemblement qui s'engage dès le VIe siècle sous la tutelle des abbayes royales, et se poursuivit avec la réforme grégorienne, a sans doute amené la disparition d'un certain nombre de petits sites intermédiaires, au profit d'établissements mieux dotés et dont la place dans le réseau garantissait la stabilité. Beaucoup d'établissements et fondations du premier Moyen Âge ont dû connaître des durées de vie éphémère, de l'ordre de quelques générations et des influences modérées. Ces établissements, peu ou pas documentés par les sources, sont susceptibles de livrer à l'archéologie

une matérialité très en deçà des normes fixées sur la foi des grands établissements sous tutelle épiscopale.

Cette relecture des topographies sociales rurales autour de l'appropriation du sacré doit immanquablement conduire à renouveler les questions et les raisonnements sur la matérialité de ces sites intermédiaires qui reflètent nécessairement des situations s ociales et des places variables au sein des hiérarchies ecclésiastiques. La fouille de sites non documentés par les textes a également permis de réviser les attendus sur la matérialité de ces sites où constructions de bois sur poteaux plantés et structures domestiques s'organisent dans des espaces réservés à l'écart des habitats groupés. La matérialité modeste et discrète de ces sites monastiques doit aussi être envisagée et dépend de la place de l'établissement dans les réseaux de pouvoir et les réseaux économiques.

Le caractère central de ces établissements n'est pas toujours établi. Sites de rangs secondaires, il n'est pas toujours aisé de les distinguer des manières laïques d'habiter. Ils peuvent également, à l'image de Flixborough (Angleterre), avoir changé de destination sociale au cours de leur occupation (LOVELUCK 2011).

Certains de ces sites ont dû prendre la forme d'établissements agricoles relativement modestes rassemblant de petites communautés sans signature sociale ni matérielle manifeste. La consommation de l'espace, les pratiques d'approvisionnement, de stockage, de production agricole et/ou artisanale, les circuits de redistribution doivent faire l'objet de réflexions particulières pour sortir l'analyse de ces sites d'une dialectique caricaturale fondée sur la présence ou l'absence de mobilier ou consommations ostentatoires.

Le site altomédiéval des Petits Ormes de Saint-Pathus (IXe-XIe siècles) pourrait être le témoignage de l'une de ces modestes fondations d'origine privée. Face à la difficulté d'identifier ces ensembles, les exemples de comparaison manquent cruellement et, à l'époque de la rédaction du rapport final d'opération de Saint-Pathus (entre 2006 et 2010), l'énoncé même de cette hypothèse avait suscité beaucoup de perplexité chez les archéologues.

Si établissement monastique il y avait, il faudrait donc inclure à son fonctionnement cet ensemble de bâtiments extérieurs à vocation plus directement domestique (maisons de desservants laïques et/ou ecclésiastiques ?). Le clos au sein duquel s'inscrivent les deux grands bâtiments et leurs annexes pourrait matérialiser la clôture monastique *stricto sensu*. L'absence de mentions textuelles ne constitue évidemment pas un critère rédhibitoire. L'abbaye d'Hamage (Nord) est elle-même souvent omise dans les listes des fondations monastiques et n'est mentionnée que sporadiquement au cours du premier Moyen Âge (LOUIS 1997). Les mentions les plus anciennes d'établissements religieux à Saint-Pathus, par ailleurs situé sur l'axe routier antique Meaux-Senlis, remontent aux XIIe et XIIIe siècles. Un prieuré bénédictin fondé en 1127, actuelle ferme de Noëfort, fut actif jusqu'au XVIIIe. Le secteur des « Rouges Chaperons » (site des Petits Ormes) accueillait une ferme monastique depuis 1261, communauté de chanoines, placée sous la tutelle du prieuré Saint-Maurice de Senlis. Si aucun document ne fait référence à un établissement antérieur, on ne peut occulter qu'une tradition monastique se soit développée dans le secteur et ait été héritée, comme à Hamage, d'une première fondation foncière et religieuse (HURARD *et alii* 2009).

Si cette hypothèse ne peut être complètement consolidée, elle mérite toutefois d'être sérieusement étudiée, notamment parce que les réflexions menées autour de ces sites alto-médiévaux, qui ne rassemblent pas les critères de l'habitat, permettraient d'étoffer les outils de reconnaissance et de caractérisation de sites non documentés par les sources textuelles. Pour ce faire, il faut admettre comme variable de l'équation « qu'en ces temps où n'existait encore aucun ordre religieux hiérarchisé, chaque monastère restait une entité indépendante qui s'exprimait bien en l'absence de plan et structures homogènes » (LEBECQ 1990, p. 163). L'essor des communautés monastiques et en particulier cénobitiques à partir du VIe siècle en Gaule du nord, comme ailleurs en Europe occidentale, a

favorisé la diffusion du monachisme et notamment de la tradition érémitique qui consiste à fuir les cités pour vivre, dans des conditions d'isolement, une vie communautaire modeste tournée sur la méditation, le travail et des offices pris en commun, mouvement par ailleurs encouragé par les élites à des fins expiatoires (LEBECQ 1990 ; LOVELUCK 2011).

CONCLUSION

L'exploitation des données issues de la fouille du site des Petits Ormes de Saint-Pathus nous a obligés à reconnaître que, de village, nous n'en avions appréhendé que les marges, le centre étant certainement localisé près de la voie structurante Meaux-Senlis. Pour autant, si l'établissement du premier Moyen Âge ne peut pas être attaché à la définition de village, il ne peut pas en être complètement exclu. Ce dernier est fortement lié, au moins économiquement, à l'activité de communautés villageoises proches. Son isolement apparent n'est que celui de la fenêtre d'observation archéologique. La lecture des signaux matériels apparemment discordants nous a encouragés à réinterroger les modèles interprétatifs autour de la question de la faible lisibilité des petits sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge. Cette hypothèse de sites de pouvoir secondaires ou auxiliaires aux matérialités discrètes repose sur l'observation d'un fort degré de planification et d'organisation possiblement adossé à une gestion raisonnée des déchets dans une économie fortement organisée en réseaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BONNET C. (1997) – Les églises en bois du haut Moyen Âge d'après les recherches archéologiques, dans : GAUTHIER N., GALINIÉ H. (éd.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du Congrès international, 3-5 novembre 1994, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 217-236 (Revue archéologique du Centre de la France, supplément 13).

BÜHRER-THIERRY G. (2009) – Adopter une autre culture pour s'agréger à l'élite : acculturation et mobilité sociale aux marges du monde franc, dans : BOUGARD F., LE JAN R., MCKITTERICK R. (dir.), *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols Publishers, p. 257-276 (Collection Haut Moyen Âge, 7).

BÜHRER-THIERRY G., MÉRIAUX C. (2014) – *La France avant la France : 481-888*, Paris, Éditions Belin, 687 p. (Collection Histoire de France).

CATTEDDU I. (2009) – *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge, Ve-IXe siècle*, Paris, La Découverte, 177 p. (Collection Archéologies de la France).

CATTEDDU I. (2012) – *Archéologie des sociétés rurales altomédiévales dans la moitié nord de la France : modes d'habitats, gestion de l'espace, pratiques agropastorales et milieux (étude de cas d'archéologie préventive)*, Thèse de doctorat sous la direction de Joëlle Burnouf, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 652 p.

DELOZANNE C., BAUCHET O., BRUNET V., FROUIN M., LE FORESTIER C., PACCARD N. (2017) – *Saint-Pathus (Seine-et-Marne, Île-de-France), Grande Rue et Rue de la Maison Neuve*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 110 p.

DERBOIS M. (dir.) (2011) – *Longueil-Annel (Oise), Le Village : une grange monastique et un habitat des Xe-XIe siècles*, Rapport final d'opération de fouille, Amiens, Inrap Nord / Picardie, 294 p.

DEVROEY J.-P. (2006) – *Puissants et misérables : système social et monde paysan dans l'Europe des Francs : VIe-IXe siècles*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 727 p. (Mémoire de la Classe des Lettres, 3e série, 40).

FELLER L. (2003) – L'historiographie des élites rurales du haut Moyen Âge : émergence d'un problème ?, dans : LE JAN R., *Les élites dans le haut Moyen Âge occidental, Ve-XIe siècle : Formation, identité, reproduction*, Séminaire historiographique sur les élites, 28-29 novembre 2003, Paris, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 17 p. [https://lamop. univ-paris1.fr/fileadmin/lamop/publications/Haut-Moyen-Age_Elites/HMA_elites_rurales_Feller_2003.pdf].

FELLER L. (2007) – *Paysans et seigneurs au Moyen Âge : VIIIe-XVe siècles*, Paris, Armand Colin, 301 p. (Collection U. Histoire).

FRÈRE S., YVINEC J.-H. (2009) – Élevage et alimentation carnée en Île-de-France durant le haut Moyen Âge, dans : GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Programme collectif de recherche, bilan 2004/2006. Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, p. 11-20 (Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, supplément 2).

HURARD S. (2008) – Saint-Pathus, « les Petits Ormes » Seine-et-Marne. Une collection de verre en contexte d'habitat à la transition entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge, dans : ARVEILLER V., 22e rencontre de l'Association française pour l'archéologie du verre, Rennes, 30 novembre - 1er décembre 2007, *Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre*, p. 82-84.

HURARD S. (2017) – *Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (IIIe-XVIIIe siècle)*, Thèse de doctorat, Archéologie des périodes historiques, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 439, 108 p. et format numérique.

HURARD S. (2018) – Faiblesse ou absence de déchets sur les sites médiévaux et modernes. Recyclage, récupération ou les signes d'une structuration forte des réseaux d'échanges et de redistribution, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 151, p. 39-45.

HURARD S., BRULEY-CHABOT G. (dir.) (2011) – Saint-Pathus (Seine-et-Marne, Île-de-France), « Les Petits Ormes » (77). Longue durée d'occupation du Néolithique à l'Époque moderne. Mutations d'un habitat rural du Bas-Empire à la fin du premier Moyen Âge, Rapport final d'opération de fouille, Inrap CIF, 4 vol., 346, 474, 154, 923 p.

HURARD S., BRULEY-CHABOT G., QUENEZ J.-P. (2009) – Saint-Pathus « les Petits Ormes » (77) : mutations d'un habitat rural de la protohistoire au haut Moyen Âge (VIIe av.-IXe ap.), *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France*, Paris, 8 et 9 décembre 2007, Paris, Sra Île-de-France, p. 103-112.

LEBECQ S. (1990) – *Les origines franques : Ve-IXe siècle*, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. 1, Paris, Éditions du Seuil, 317 p. (Collection Points Histoire, 201).

LE JAN R. (1995) – *Famille et pouvoir dans le monde Franc, VIIe-Xe siècle : essai d'anthropologie sociale.* Paris, Publications de la Sorbonne, 571 p. (Série Histoire ancienne et médiévale, 33).

LE JAN R. (2003) – *La société du haut Moyen Âge : VIe-IXe siècle*, Paris, Armand Colin, 304 p. (Collection U. Histoire).

LOUIS E. (1997) – Au début du monachisme en Gaule du nord : les fouilles de l'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage, dans : ROUCHE M. (dir.), *Clovis : histoire &* mémoire, Actes du Congrès international d'histoire de Reims, 19-25 septembre 1996, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 843-869.

LOVELUCK C. (2007) – *Rural Settlement, Lifestyles and Social Change in the Later First Millennium AD : Anglo-Saxon Flixborough in its wider context*, Oxford, Oxbow Books, XXVI-194 p. (Excavations at Flixborough, 4).

LOVELUCK C. (2011) – Problems of the Definition and Conceptualisation of Early Medieval Elites, AD 450-900 : the Dynamics of the Archaeological Evidence, dans : BOUGARD F., GOETZ H.-W., LE JAN R. (dir.), *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*, Turnhout, Brepols, p. 22-26. (Collection Haut Moyen Âge, 13).

MÉRIAUX C. (2007) – Élites laïques et élites ecclésiastiques entre Neustrie et Austrasie : fin VIe-VIIe, dans : LE JAN R. (resp.), *Rapport quadriennal du LAMOP - BILAN : Axe 4 : les élites dans le haut Moyen Âge occidental : Ve-XIe siècle : Formation, identité, reproduction*, Séminaire historiographique sur les élites, 27-28 novembre 2003 [https://lamop.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/inline-files/Frontieres_elites_laiques_ecclesiastiques_Meriaux_2006.pdf].

MÉRIAUX C. (2008) – Ordre et hiérarchie au sein du clergé rural pendant le haut Moyen Âge, dans : BOUGARD F., IOGNA-PRAT D., LE JAN R. (éd.), *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1100)*, Turnhout, Brepols, p. 117-136 (Collection haut Moyen Âge, 6).

REGO D. (2018) – *Les élites au village, étude de la distinction sociale par les marqueurs archéologiques de part et d'autre de la Manche, entre le XIe et le XVe siècle*, Thèse de doctorat, Caen, Université de Caen / Université de Durham (UK), sous la direction de Claire Hanusse, 503 p.

TREFFORT C. (1996) – Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle, dans : GALINIÉ H., ZADORA-RIO É. (éd.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2e Colloque ARCHEA, Orléans, 29 septembre - 1er octobre 1994, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 55-64 (Revue archéologique du Centre de la France, supplément 11).

Séverine HURARD
Inrap CIF / Umr 7041 ArScAn
severine.hurard@inrap.fr

Pour citer cet article

HURARD S., 2021 – Réflexions sur les marges du village alto-médiéval ou la marginalité des élites rurales ordinaires : l'exemple des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne – Ve-XIe siècles), *RAIF*, 12, p. 223-240.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 12 – 2021

5 Véronique BRUNET *et al.*
UNE ENCEINTE DU NÉOLITHIQUE MOYEN II :
Méry-sur-Marne, « La Remise » (Seine-et-Marne)

TABLE-RONDE SUR L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE (17-18 JANVIER 2019)

135 **AVANT-PROPOS ET PROGRAMME DES JOURNÉES**

139 Anne NISSEN
ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE. QUEL VILLAGE ?

151 Isabelle CATTEDDU
ARCHÉOLOGIE DE L'ESPACE VILLAGEOIS :
nouveaux débats et nouveaux enjeux

161 Cristina GONÇALVES-BUISSART, Ivan LAFARGE
L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE :
l'exemple du village de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis)

185 François GENTILI
HABITATS ÉLITAIRES ET ANCRAGES VILLAGEOIS :
quelques exemples et un focus, Viarmes en Val-d'Oise (VIIe-XVIIIe siècles)

223 Séverine HURARD
RÉFLEXIONS SUR LES MARGES DU VILLAGE ALTO-MÉDIÉVAL OU LA MARGINALITÉ DES ÉLITES RURALES ORDINAIRES :
l'exemple des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne – Ve-XIe siècles)

241 Claire HANUSSE
DANS LA PLAINE DE CAEN, LE VILLAGE DE « COURTISIGNY » ET LE HAMEAU DE « TRAINECOURT » :
deux fouilles d'habitats médiévaux désertés à l'aube de l'Époque moderne

257 Marc GRODWOHL
RECOUPEMENTS ENTRE ARCHÉOLOGIE DU BÂTI ET SOURCES ANCIENNES :
un village du Jura alsacien, l'habitat à Lutter (Haut-Rhin) de 1530 à 1632

279 Laurent FELLER
LE VILLAGE DES HISTORIENS

297 Magali WATTEAUX
LE VILLAGE VU PAR LES ARCHÉOGÉOGRAPHES

333 **ATELIER PRESCRIPTION / ARCHEOLOGIE DU VILLAGE**
Dorothée CHAOUI-DERIEUX (dir.)

341 **ARCHÉOLOGIE ET ARCHIVES AU CŒUR DU VILLAGE**
Olivier BAUCHET (dir.) avec la collaboration de Ludovic GALFO

345 **DES PRATIQUES AGRICOLES MÉDIÉVALES ENCORE MÉCONNUES ARCHÉOLOGIQUEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE**
Jean-Yves DUFOUR (dir.) avec la collaboration de Stéphane FRÈRE

351 **ATELIER BÂTI / ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE**
Ivan LAFARGE (dir.)

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €